

# LENTILLES ANTI-LIMACES FERREX®



Une formulation  
innovante à la forme  
unique pour lutter  
contre les limaces  
et escargots.



➤ Solution de biocontrôle

➤ Utilisable en agriculture biologique

➤ Appâts concentrés

➤ Large spectre d'action sur un grand nombre de limaces et escargots.

➤ Résiste au délitement et aux moisissures

➤ Excellentes propriétés d'épandage et répartition homogène

➤ Conditionnement spécialement dédié au maraîchage et aux espaces verts.

FERREX / N°AMM 2180147 (Déteur de l'homologation : FRUNOL DELICIA GMBH Hansastrasse 74 B 59425 UNNA Allemagne)  
Substance active : phosphate ferrique : 25 g/kg (2,5 % m/m)  
Distribué par ARMOSA SAS 209-217 Avenue de la République, Parc de la Croisée B1-B293800 Epinay sur Seine/entreprise ARMOSA SAS est agréée sous le n° IF00065  
: Distributeur de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.  
Ce produit figure sur la Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle (art. L.253-5 et L. 253-7 du Code rural). Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement européen en vigueur.  
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit ou consulter : ephy.anses.fr et/ou www.phytodata.com  
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. Réservé à un usage exclusivement professionnel. P102 - Tenir hors de portée des enfants. SP 1 : Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.  
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTO-PHARMA-CEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LIRE L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.